# BULLETIN COMMERCIAL.

*NOUVELLE-ORLEANS.*

Mardi soir, 27 septembre.

La demande de coton a encore été bonne aujourd'hui. Les ventes ont atteint 4,700 balles aux prix ci-dessous.

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

| | |
|---|---|
| Inférieur | Nulle récolte nominal |
| Ordinaire | de nominal |
| Bon ordinaire | de nominal |
| Low Middling | Nouvelle récolte 10¼@10¾ |
| Middling | de 10 @10¾ |
| Good Middling | de 11⅛@11⅜ |
| Middling Fair | de 12 @12½ |
| Fair | de — @— |

TABAC—4 boucauts à 9 cts la livre.

SUCRE—50 boucauts à des prix fermes. Fair à Fully fair, 6¾ @ 8¾ cts la livre.

MELASSE—19 barils (canne nouvelle) à 40 cts le gallon.

FARINE—300 bar. la sacs marques J.—100 de superfine à $6 25, et 312 d'extra à $6 38½ le baril.

MAIS—Rarete et hausse. 250 sacs de jaune à $1, et 129 de blanc à $1 06 @ $1 10 le boisseau.

AVOINE—1250 sacs de St-Louis à 55 cts, et 600 d'ordinaire à 54 cts le boisseau.

SON—1000 sacs, en lots, à $1 25, et 200 d'ordinaire à $1 15 les 100 livres.

PORC—103 barils M. O. à $16 50, et 500 de mess à $16 le baril.

BACON ET GRAISSE—Assez transaction importante.

WHISKY—22 barils de common (haute preuve) à 30 cts le gallon

CAFE—100 sacs à 11½, et 260 à 11¾ et 12 cts la livre.

ESPRIT DE TEREBENTHINE — 60 barils (sans souveurs) ont été vendus hier à 42 cts le gallon.

CHANGE — Paris demandé. — Nous notons Sterling, 109 @ 109¼, et 109 ¾ — France, 5 fr. 10 @ 5 fr 21 3/4; — Traites sur New-York à 90 jours, 1¼ @ 2 pour cent d'escompte. Traites à vue sur New-York, ½ pour cent d'escompte @ ½ pair.

FRET—Le marché pour Gênes a 1⅛ le coton. Les navires prennent les cotons de fret à 9/16 à pour Liverpool et 1¼ pour le Havre.

## LISTE MARITIME.

*Port de la Nouvelle-Orléans.*

**Expédié hier.**

Steamship Indianola, Flanders, Brazos Santiago
Steamer mexicain La Reforma, Prieto, Tampico
Goélette Venice, Hibbs, Tombs Bay

**Arrivée hier.**

Navire S S Kimball, Hosmer, New York
Barque William a Jane, Cobb, de Joagua

**Au bas du Fleuve.**

Navire Lochiavar, Cobb, Boston

pour les steamboats voir la petite anglaise.

*Départ d'Europe.*

Vanderbilt, du Havre pour New-York.....14 sept
City of Baltimore, de Liverpool pr New-York.14 sept
Asia, de Liverpool pour New-York.....15 sept
Prince Albert, de Galway pour N-York.....17 sept
Hammonia, de Southampton pour N-York.....18 sept
Baltic, de Southampton pour New-York.....21 sept
Canada de Liverpool pour Boston.....24 sept
City of Washington, de Liverpool pr N-York.....25 sept
Saxonia, de Southampton pour New-York.....4 oct
Bremen, de Southampton pour New-York.....6 oct
Circassian, de Galway pour New-York.....8 oct
Aragon de Southampton pr New-York.....10 oct

*Départs d'Amérique.*

Persia, de New-York pour Liverpool.....26 sept
New-York, de New-York pour Breme.....1 oct
Bavaria, de New-York pour Hambourg.....1 oct
Arabia, de Boston pour Liverpool.....1 oct
City of Baltimore, de N-York pr Liverpool.....6 oct
Asia, de New-York pour Liverpool.....12 oct
Prince Albert de New-York pour Galway.....13 oct
Canada, de Boston pour Liverpool.....19 oct
City of Washington de N-York pr Liverpool 25 oct


*A VENDRE.*

Une jolie HABITATION à deux étages et demi, située à Lexington, n° 5, dresser pour le prix et conditions à PAUL LACROIX,
12 sept 12 rue Toulouse

**A VENDRE.**

## Une HABITATION,

Située sur la rivière Atchafalaya, à 12 milles en bas de Simmesport, dans la paroisse Pointe Coupée, (Louisiane), contenant environ six cents acres de terre, sur lesquels se trouvent cent cinquante arpents en culture et le reste bien boisé; cette habitation est en bonne état de réparation et située à une distance de 3 milles de la Nouvelle-Orléans par le chemin de fer. Pour de plus amples informations, on peut s'adresser à MM. Darby & Tramoulé, à la Nouvelle-Orléans, ou à M. Lacoste Duclos, à Makeville (leur agent), ou à M. Lacoste Duclos au Bayou des Glaises.
12 sept 1m

**T. BACHELIER,**

*Nos 28 et 30, rue des Ursulines,*
*Nouvelle-Orléans.*

*GRAINES* nouvelles de jardinage et de fleurs, cultivées les plus avantageuses aux besoins du sol exceptionnel du Nord.

Reçues par navires, assurant leur fraîcheur, et mises en vente par le 1er de juillet, après vérification de leurs qualités, afin de justifier toujours la confiance dont les acheteurs civils, et hier celle de ceux qui ne font pas d'affaires régulièrement avec eux.

AUSSI :

Sur demande en saison propice,

CAMELIAS ET DAHLIAS, de premier choix.

ARBRES à fruits et d'agrément, arbres, rosiers, arbustes et plantes de toutes espèces, que nombreux acheteurs auront pu chercher ici.
1aout—3m

**JAMES M. PUTNAM,**

Autrefois de la maison Hall, Sodd & Putnam.

**FACTEUR DU COTON ET DE SUCRE,**

EXPÉDITEUR ET NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
1 août—1an No 58, rue Carondelet

**J. H. & JOHN E. HOLLAND,**

AVOCATS.

**J. H. HOLLAND,**
NOTAIRE PUBLIC
ET
COMMISSAIRE DE L'ETAT DU TEXAS,
**Rue St-Charles, No 79.**
21 juil—1an

EN magasin et à vendre par le consignataire :
50 barriques vin rouge
50 barriques vin rouge pour familles
100 do do do non embarqué
10 barils vin blanc Sauterne
100 cognac Leroux & Fils, 1802
4/4 cognac Leroux & Fils, 1830
4/4 do V Leroux, 1835
200 4/4 cognac La Rochelle, de preuve
100 4/4 cognac Prunier
3 barils porto Wine King
8 do Monongahela whisky
10 do Orleans whisky
4 do brandy de New-York
4 do gin de New-York
2 do peach brandy
4 do madère
100 caisses vin rouge Bordeaux marques
75 do vin blanc en bouteilles, demi bout.
50 do absinthe Pernod
50 do vermouth de Turin, Pratt & Co
50 do assortis de prompt choix
10 do eau de cologne
20 do fruits à l'eau de vie
10 do do à l'eau-de-vie
50 paniers champagne diverses marques, gran tes et demi-bouteilles
10 paniers groseillet d'Angers
10 caisses eau de Seidlitz Magnier
100 gallons gin de Hollande sans dangereuses de 5 gallons
60 000 bouchons poudre, en balles et en sacs de 500 chaque — 20 000 bouchons surdins — 1000 bouteilles assorties
1 août PAUL LACROIX, 13 rue Toulouse

*Marchandises sèches en Douane, pour le marché du Mexique.*

A vendre par balles, Plaidlins, Brillantines, Crens, Estopillas, Sleisias Cambrias, Cotonnades de toute pour draps de fantaisie, satins, Victorias, Lastings, indiennes, mouchoirs de soie, mouchoirs de coton, mouchoirs unis, imprimés, Madapolams, mouchoirs Percale, Mantilles, Alexandre et Robinet et peloton, cotonnades Ripley, blanche et couleur, etc, etc. O B GRAHAM & CO.
1 août—3m

MOUTARDE—Moutarde moulue Durkee de Cincinnati dans des belles en fer blanc de 1/4, 1/2, 1 et 5 livres, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co.
21 sept 26 Vieille Levée

GENIEVRE—20 pipes gen-evre de Hollande, Rynbende & Zonen, marque renommée, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co.
20 sept 26 Vieille Levee


## Actualités de la guerre d'Italie.

RECU PAR CE DIPUTY,
*No 61 vieux 49, rue Royale,*
du sur

Grande Carte en relief du théâtre de la guerre, la meilleure et la plus grande qui ait encore paru à la Nouvelle Orléans.

*Sortis aux Marchands*
Nombreux,
PFLUGER,
DUCLE MAGENTA,
RIE,
CANROBERT et GARIBALDI,
*Photographies représentant les*
détaillés de ..... MONTEBELLO,
MAGENTA,
MARIGNAN,
2 sept

## Grand dépôt allemand

**De marchandises nouvelles.**

**LION & PINSARD**

56 et 57, ancienne 60 et 61, rue *Royale*
Inaugurera Nouvelle,

VIENNENT de recevoir par le navire Roger Mowart, du Havre :
Leur premier assortiment de marchandises nouvelles pour la saison :
Tarlatanes, Jaconas, chemises, ganterie
Mercerie, passementerie, rubans,
Articles de fantaisie, corsets, gazes,
Dentelles, cravates, mouchoirs, foulards
Cravates, cols et colliers, ceintures
Articles de Paris, peignes en corne
Grand assortiment de chemises pour hommes

*Avis aux coiffeurs et fabricants de perruques.*
Reçu un grand assortiment de cheveux à vendre, de toutes longueurs et couleurs
Cheveux frisés tous à perruques et à bandeaux
Robes, tresse, tulle, nets, crochets etc. 50 sept

*Avis aux personnes qui prohibent des annonces*
**A. B. STRAWERIDGE & CO.**
AGENTS DE TOUS LES
Journaux qui ont la plus grande circulation au Sud Ouest,
ANNONCENT à ceux qui désirent se faire connaître
A BON MARCHÉ

Les sont prêts à passer des contrats pour des insertions longues ou courtes, pour une période quelconque, à des conditions les plus libérales.

Ce point se présente un tout temps aux Hôtels, Négociants et autres qui désirent se faire connaître favorablement en s'adressant à leur bureau,
No 23, Commercial Place

EN VENTE CHEZ
Wm HEBERT & Co.,
*Lexicon Orale sobre la Historia de Cuba,*
ou el ultimo descubrimiento Cubano de Nuevo York por
PEDRO SANTACILIA.

WHISKY—60 barils vieux Bourbon et Monongahela, à vendre par
L MALIN & Co,
42 Vieille Levée

## AMUSEMENTS.

**Musée et Amphithéâtre**

DE SPALDING & ROGERS.

Directeur ..... G. H. Spalding
Les célèbres chevaux
De Mlle JULIA GOULD
Du No 585, Broadway, New-York,
Commenceront leurs concerts
JEUDI SOIR, 30 septembre 1859.
Programme nouveau.
NOUVEAUX ARTISTES, &c.
La plus grande troupe de
Comédistes et Mimographes.

Prix d'entrée, 50 cents. Les portes s'ouvriront à 6 heures et demie. Le rideau sera levé à 7 heures et demie.

☞ Les réservations toutes les soirs et les SAMEDIS, à midi.
Sept

## Bal à bénéfice,

☞ Grand bal pare au profit de la veuve de Chs W. Berry et ses enfans, MARDI, 25 octobre 1859, au Masonic Hall, rue St Charles.

DIRECTEURS :

| | |
|---|---|
| L'Hon. Gerard Stith | R L Thibard |
| H M Isaacson | L E Charbonnet |
| M C Bisco | D I Rosario |
| A Sambola | Chs F White |
| C W Culbertson | A Frederick Jr |
| Geo J Mahé | J B Genet |

*Comité d'invitation.*

| | |
|---|---|
| H M Isaacson | Geo J Mahé |
| M C Bisco | C W Culbertson |
| A Sambola | Chs F White |

*Directeurs de la salle.*

| | |
|---|---|
| Geo J Mahé | L E Charbonnet |
| R L Thibard | A Sambola. |

Prix des billets—Deux piastres et demie. On peut s'en procurer en s'adressant aux directeurs et aux magasins de musique de MM. Gabici, rue du Canal, No 91, W Weiss, rue Royale No 116, et M Parsons, rue de Camp, No 42.

CHS F CULBERT ON, GEO. J. MAHÉ,
29 sept Trésorier Secrétaire

## STEAMSHIPS DE LA HAVANE EN ESPAGNE

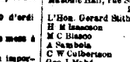

TER, BERENGUER, | 1500 tonneaux
ALMOGABAR et EUROPA, | chacun.

☞ Un de ces magnifiques steamships espagnols, Un Marsharon, part de la Havane (emportant le mail) le 15 de chaque mois pour Cadix ou, après la quarantaine en Espagne, (de mai en octobre) pour Vigo.

Depuis deux ans, ils font les traversées avec une grande regularité et une vitesse remarquable de 15 à 15 jours de port à port.

De Cadiz, ils se rendent à BARCELONE, faisant escale dans des ports intermédiaires et, de VIGO, vont directement sur Liverpool ou sur Marseille.

Ces steamships offrent tout le comfort désirable aux voyageurs.

Prix des chambres ..... $170
Consignataires à la Havane,

FRUPONT, TORRIENTE & Co.

Pour plus amples renseignements, s'adresser, à la Nouvelle-Orléans, à S. DE VIGNE & Co., 74, rue des Carondelet.
sept

GALVESTON ET LA BAIE DE MATAGORDA

Jour de départ, JEUDI, 29 septembre, à 3 heures P. M.

Compagnie de steamship du Sud — Ligne de la malle des Etats-Unis — POUR GALVESTON directement. L'excellent steamship ATLANTIC, double et chevillé en cuivre, commandant H. Wilson, partira comme il est dit plus haut avec les malles des Etats-Unis.—Pour fret ou passage, (bons commensagements), s'adresser à bord ou à
J. C. HARRIS, No 57, rue du Camp

☞ Un steamship de cette ligne partira chaque jeudi et dimanche matin pour les ports ci-dessus.
21 sept

*POUR VERA CRUZ.*

Jour de départ, SAMEDI, 15 octobre à 8 h. A. M.

POUR VERA-CRUZ — Ligne de la malle Etats-Unis — L'excellent steamship PALMETTO, double et chevillé en cuivre, commandant Thos Forbes. Cet excellent steamship, ainsi qu'il est dit plus haut, a beaux fire, avec la malle des Etats-Unis. Pour fret ou passage, (pots commagemens chambres et entrepont) s'adresser à bord ou à
1 C. HARRIS, 57, Camp

Jour de départ, VENDREDI 30 septembre, à 8 A. M.

*Malle de la Jarre de la Floride.*

POUR KEY WEST ET LA HAVANE, touchant à Pensacola, Mobile, Appalachicola, Tampa, Cedar Keys, Tampa Bais et Key West — La compagnie des steamships du Sud—L'excellent steamship ATLANTIC, double et chevillé en cuivre, commandant W. H. Wilson, partira comme il est dit plus haut, avec les malles des Etats Unis. — Pour fret ou passage, (pour de jolis commagements, s'adresser à bord ou à
1 C. HARRIS, 57, Camp

☞ Le fret pour Apalachicola, St Marks et Tampa Bais est supprimé pour le siège et sera payé par le steamer, mais aux risques des chargeurs.

Il ne sera pas reçu de fret sans un ordre.

Les jours de départ de la Havane sont fixés au 14 et 30 de la Nouvelle-Orléans et a son retour à Key West le 21 et 26.
15 sep

*Pour Mandeville, Lacombe, Madisonville, Covington et les Sources d'Abita,*

ligne de la malle des Etats-Unis—Arrangements d'été—Le bateau ARROW, à vapeur, capt. J W Hoffman, (construit expressement pour le lac et ayant de magnifiques commodités pour faire de l'extrémité de chemin de fer Pontchartrain, au Lac, à l'arrivée du convoi de midi.

—RETOUR.—

Il partira de Covington à 6 heures du matin et arrivera en ville à temps pour le convoi de 1 heure P. M. Prix du passage, UN PIASTRE pour aller et autant pour revenir.

Rafraîchissements à bord. Pas de repas.

☞ Le fret doit être envoyé au dépôt du chemin de fer à temps pour le convoi de 10 heures et demie. Pour plus de détails, s'adresser à
GEO. A. FORMICK, agent,
No 45, rue Natchez

**Tous les dimanches,** à Mandeville, Lewisburg et Madisonville. Le bateau partira de l'extrémité du chemin de fer à l'arrivée du convoi de 8 heures du matin et arrivera en ville à temps pour le convoi de 7 heures du soir. Prix de l'excursion, UNE PIASTRE.
18 juil

POUR LE HAVRE—Passage moderné—Départ le départ jeudi, 29 la courant—Le navire ambrique FIDELIA, très-connu de la ligne, capitaine Nelson, partira le 29 du courant. Il peut recevoir le reste de quatre passagers de chambre. S'adresser immédiatement. Pour plus de détails, s'adresser à bord poteau 41, 1er District, ou à
E TROISGROS, entre Chartres et Vieille Levée

## A vendre,

LA goélette LOUISIANA, du port le vingt tonnes de bois, en bon état et *prête* pour mettre immédiatement à la voile. Elle est mouillée dans le Vieux Bassin, en face de la rue du Claude. S'adresser à bord.
23 sept—3

POUR LA HAVANE

Le brick-chopper paquebot régulier A. A. CHAPMAN, jaugeant environ cent dix tonneaux, capitaine A. P. Laurent, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira immédiatement. Pour reste de fret (pour le reste du chargement), s'adresser à bord ou à
S. PLASSAN,
No 30, Vieille Levée

POUR VERA-CRUZ.

Le beau brick clipper TRITON, capitaine D. Sudgen, ayant une bonne partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour le reste du fret ou passage, (beaux commensagements) s'adresser à bord, en face du marché aux bananes, Deuxième District, ou à
DUPEYRE & DEFFIS,
No 59, Vieille Levée.

**En partance pour Bordeaux,**

Le magnifique trois-mats français VIBLE DEGRENADE, capitaine Gorphe, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour reste du fret ou passage (bons commagemens) s'adresser au capitaine à bord ou à
PAUL BOUDOUSQUÉ,
17 août No 68, rue de la Douane

**Installations de Gaz, &c.**

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général, qu'il continuera les affaires de l'ancienne société GEHICHEN & LOEFFLER, au No 106 (ci-devant No 143) rue de Chartres, en son nom et pour son propre compte. En les remerciant de patronage passé, il espère que le même appui ne lui fera pas défaut. Il appelle l'attention toute particulière des personnes qui s'occupent d'installations de gaz, celle des entrepreneurs, des marchands de quincaillerie et à la pratique le fort stock qu'il a en magasin et reçoit constamment. Le stock comprend : candélabres, pendants, bec pour corridors et chemnées, bec à manchon, bec français, globes, abats jour, etc ; tuyaux en fer et en composition, etc ; etc, etc, toujours en manufactures américaines, françaises et anglaises.

Il espère qu'il n'y a en Nouvelle-Orléans aucune maison dont les faci ités offertes pour la construction des usines et les commandes dans ce genre d'affaires, il prie les acheteurs d'examiner ses marchandises avant de s'adresser ailleurs.

—AVIS.—

Tous les comptes de l'ancienne maison GEHICHEN & LOEFFLER devront être réglés par moi, comme liquidateur de l'association de feu Hy GEHICHEN.
1 juin CHARLES LOEFFLER.

Le Dr L. DUPERRON, Dentiste, fera son prix courant avec avantage tous les jours, à son cabinet, rue Royale, No 60, pour toutes les opérations dentaires en général : les dents artificielles et en plein bagage de différentes natures, le redressement des dents de toutes les natures et de la bouche. Une longue expérience met le Dr L. Duperron à même de rendre à l'atitude de ses clients de la manière la plus satisfaisante. Heures de cabinet depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir
Sep

EN débarquement du navire Benj Hallett, de Bordeaux :
16 barriques vin rouge, Cote de Rioerg
12 do do Graves
12 do do Montferrand
80 do do Canzac
500 caisses do do
A vendre par EUG ROCHEREAU & Co.
21 sep 17 et 19, rue St-Louis

CHAMPAGNE Krug & Co, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co.
21 sep 17 et 19, rue St-Louis

MEL—16 barils, en débarquement du steamship Atlantic, arrivé de la Havane, à vendre par
E TROISGROS, 18, rue de la Douane.
21sept Douane, entre Chartres et Vieille Levée

INDIGO de Guatemala—Le débarquement du steamship Atlantic, arrivé de la Havane, à vendre par E TROISGROS, 18, rue de la Douane.
21sept Douane, entre Chartres et Vieille Levée

POIVRE—100 sacs poivre de Sumatra, en débarquement du navire Rock Light arrivé de New-York, à vendre par E TROISGROS, rue de la
21sept Douane, entre Chartres et Vieille Levée

INDIGO—à surons indigo de Carracoa, en barquement au navire Rock Light, arrivé New York, à vendre par E TROISGROS,
21sept 18, Douane, entre Chartres et Vieille Levée

TABAC—10 balles tabac de première qualité pour cigares, en débarquement du brick Nancy, arrivé de Vera Cruz, à vendre par E TROISGROS,
21sept 18 Douane, entre Chartres et Vieille Levée

CHANDELLES — 200 caisses, Star, marque de Procter & Gamble : chandelles de bougie de la reine et de Samuel Leonard, à vendre par
L MALIN & Co
21sept No 42 Vieille Levée

SUCRE—150 barils sucre concassé et en poudre, marques Lovering, venant d'être reçus et à vendre
L MALIN & Co
21sept No 42 Vieille Levée

CAFE—300 sacs Rio, Havane, Java et St Domingue, à vendre par L MALIN & Co,
21sept No 42 Vieille Levée

JAMBONS—10 tierçons de la célèbre marque Daf Bald, en magasin et à vendre par
L MALIN & Co
21sept No 42 Vieille Levée

SAVON—300 boxes Wachsman, domestique et Castille, à vendre par L MALIN & Co
21sept No 42 Vieille Levée

FARINE—566 barils extra et superfine, à vendre par L MALIN & Co
21sept No 42 Vieille Levée

TABAC—75 caisses Mac & Mac et diverses autres marques, à vendre par L MALIN & Co
21sept No 42 Vieille Levée

RHUM—5 hogsheads de la Jamaique, à vendre par L MALIN & Co,
21sept No 42 Vieille Levée

## BUREAU DE L'ESCOUTE,

**Baton-Rouge, 9 août 1859.**

☞ Conformément à la 12me section de l'acte 30, 1855, approuvé le 13 mars 1857, publié à Baton-Rouge le 9 août 1859, le bureau de l'Escoute No 87 nommé à Baton-Rouge, sera ouvert pour recevoir propositions pour la construction de la ligne de l'Escoute, depuis Baton-Rouge jusqu'à Port-Hudson, approuvé le 13 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis Port-Hudson jusqu'à la limite de la Paroisse de Feliciana, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Feliciana jusqu'à la limite de la Paroisse de West Feliciana, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de West Feliciana jusqu'à la limite de la Paroisse de Jefferson, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Jefferson jusqu'à la limite de la Paroisse de Plaquemines, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Plaquemines jusqu'à la limite de la Paroisse de St Bernard, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de St Bernard jusqu'à la limite de la Paroisse de Lafourche, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Lafourche jusqu'à la limite de la Paroisse de Terrebonne, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Terrebonne jusqu'à la limite de la Paroisse de St Mary, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de St Mary jusqu'à la limite de la Paroisse de Vermillion, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Vermillion jusqu'à la limite de la Paroisse de Calcasieu, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Calcasieu jusqu'à la limite de la Paroisse de Jefferson Davis, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Jefferson Davis jusqu'à la limite de la Paroisse de Vernon, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Vernon jusqu'à la limite de la Paroisse de Sabine, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Sabine jusqu'à la limite de la Paroisse de Natchitoches, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Natchitoches jusqu'à la limite de la Paroisse de Caddo, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Caddo jusqu'à la limite de la Paroisse de Bossier, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Bossier jusqu'à la limite de la Paroisse de Claiborne, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Claiborne jusqu'à la limite de la Paroisse de Union, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Union jusqu'à la limite de la Paroisse de Ouachita, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Ouachita jusqu'à la limite de la Paroisse de Morehouse, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Morehouse jusqu'à la limite de la Paroisse de Carroll, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Carroll jusqu'à la limite de la Paroisse de Madison, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Madison jusqu'à la limite de la Paroisse de Tensas, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Tensas jusqu'à la limite de la Paroisse de Concordia, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Concordia jusqu'à la limite de la Paroisse de Catahoula, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Catahoula jusqu'à la limite de la Paroisse de Rapides, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Rapides jusqu'à la limite de la Paroisse de Avoyelles, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Avoyelles jusqu'à la limite de la Paroisse de Pointe Coupée, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Pointe Coupée jusqu'à la limite de la Paroisse de West Baton-Rouge, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de West Baton-Rouge jusqu'à la limite de la Paroisse de Iberville, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Iberville jusqu'à la limite de la Paroisse de Ascension, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Ascension jusqu'à la limite de la Paroisse de Assumption, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Assumption jusqu'à la limite de la Paroisse de Lafourche, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Lafourche jusqu'à la limite de la Paroisse de Terrebonne, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Terrebonne jusqu'à la limite de la Paroisse de St Mary, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de St Mary jusqu'à la limite de la Paroisse de Vermillion, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Vermillion jusqu'à la limite de la Paroisse de Calcasieu, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Calcasieu jusqu'à la limite de la Paroisse de Jefferson Davis, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Jefferson Davis jusqu'à la limite de la Paroisse de Vernon, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Vernon jusqu'à la limite de la Paroisse de Sabine, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Sabine jusqu'à la limite de la Paroisse de Natchitoches, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Natchitoches jusqu'à la limite de la Paroisse de Caddo, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Caddo jusqu'à la limite de la Paroisse de Bossier, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Bossier jusqu'à la limite de la Paroisse de Claiborne, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Claiborne jusqu'à la limite de la Paroisse de Union, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Union jusqu'à la limite de la Paroisse de Ouachita, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Ouachita jusqu'à la limite de la Paroisse de Morehouse, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Morehouse jusqu'à la limite de la Paroisse de Carroll, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Carroll jusqu'à la limite de la Paroisse de Madison, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Madison jusqu'à la limite de la Paroisse de Tensas, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Tensas jusqu'à la limite de la Paroisse de Concordia, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Concordia jusqu'à la limite de la Paroisse de Catahoula, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Catahoula jusqu'à la limite de la Paroisse de Rapides, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Rapides jusqu'à la limite de la Paroisse de Avoyelles, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Avoyelles jusqu'à la limite de la Paroisse de Pointe Coupée, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Pointe Coupée jusqu'à la limite de la Paroisse de West Baton-Rouge, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de West Baton-Rouge jusqu'à la limite de la Paroisse de Iberville, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Iberville jusqu'à la limite de la Paroisse de Ascension, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Ascension jusqu'à la limite de la Paroisse de Assumption, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Assumption jusqu'à la limite de la Paroisse de Lafourche, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Lafourche jusqu'à la limite de la Paroisse de Terrebonne, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Terrebonne jusqu'à la limite de la Paroisse de St Mary, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de St Mary jusqu'à la limite de la Paroisse de Vermillion, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Vermillion jusqu'à la limite de la Paroisse de Calcasieu, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Calcasieu jusqu'à la limite de la Paroisse de Jefferson Davis, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Jefferson Davis jusqu'à la limite de la Paroisse de Vernon, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Vernon jusqu'à la limite de la Paroisse de Sabine, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Sabine jusqu'à la limite de la Paroisse de Natchitoches, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Natchitoches jusqu'à la limite de la Paroisse de Caddo, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Caddo jusqu'à la limite de la Paroisse de Bossier, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Bossier jusqu'à la limite de la Paroisse de Claiborne, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Claiborne jusqu'à la limite de la Paroisse de Union, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Union jusqu'à la limite de la Paroisse de Ouachita, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Ouachita jusqu'à la limite de la Paroisse de Morehouse, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Morehouse jusqu'à la limite de la Paroisse de Carroll, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Carroll jusqu'à la limite de la Paroisse de Madison, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Madison jusqu'à la limite de la Paroisse de Tensas, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Tensas jusqu'à la limite de la Paroisse de Concordia, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Concordia jusqu'à la limite de la Paroisse de Catahoula, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la Paroisse de Catahoula jusqu'à la limite de la Paroisse de Rapides, approuvé le 15 juin 1859, et pour la construction de la ligne de l'Escoute depuis la limite de la